



Marie-Noëlle Battistel

Députée de la 4^{ème} circonscription de l'Isère

Infos Covid-19
semaine du 27 avril au 3 mai

Déconfinement : un plan qui suscite des inquiétudes

Les députés ont été appelés à se prononcer sur la stratégie nationale de déconfinement mardi, après une présentation succincte par le Premier Ministre dans l'hémicycle. Malheureusement ce plan reste flou et ne répond pas à la plupart des interrogations des français, il manque de cohérence et ne permet pas un retour à l'activité dans des conditions sereines.

Depuis le début de la crise sanitaire que nous traversons, j'ai décidé d'aborder cette situation inédite avec beaucoup d'humilité, dans une démarche constructive. Le groupe socialistes et apparentés de l'Assemblée nationale, dont je suis membre, a proposé de nombreux amendements aux deux projets de loi de finances rectificative que nous avons voté, afin notamment de renforcer l'aide aux plus fragiles et la reconnaissance de notre pays envers ceux qui sont en première ligne. Cette main tendue n'a jamais été réellement saisie, puisque de l'aveu de tous, le Président décide seul. Le conseil scientifique est de moins en moins entendu et ses préconisations ne sont plus assez suivies par le Gouvernement.

Difficile alors de s'engager sereinement sur la réouverture des écoles.

La question des masques illustre également ce flou qui grandit : inutiles un jour, utiles le lendemain. Obligatoires, facultatifs. En papier, en tissu. Commandés pas arrivés. De retards en dénis, de dénis en mensonges, la doctrine a varié si souvent que plus personne ne sait à qui se vouer. Les services de l'Etat s'accordent à dire que les masques grand public seront disponibles en nombre insuffisant au 11 mai. Difficile d'imaginer un déconfinement avant que soient disponibles pour les français qui en ont besoin des masques, des tests, du gel, des blouses, des respirateurs,...

L'objectif du déconfinement, je le partage. Comme tous les français, je souhaite que les enfants puissent retrouver le chemin de l'école, que l'activité économique redémarre, que les loisirs reprennent et que nous retrouvions au plus vite le cours de nos vies. Mais cette aspiration partagée ne doit pas nous entraîner dans un déconfinement à n'importe quel prix, aux conséquences dramatiques pour la santé des plus fragiles, notre système de santé et la vie économique de notre pays. Un déconfinement raté parce que mal préparé ruinerait les efforts consentis pendant deux mois et préparerait une seconde vague dont on peut redouter la violence.

Dans ce contexte, des voix s'élèvent dans tous les rangs pour dire que personne ne doit être tenu de gagner le pari du Président de la République de sortir du confinement le 11 mai. Le bon moment pour déconfiner, c'est le moment où l'on est prêt ! Et l'évidence que nous rapportent les maires, les enseignants, les salariés, c'est que tout est encore loin d'être prêt. Tous les pré-requis sanitaires sont connus. Le comité scientifique en a détaillé les principes. Il conviendrait de l'écouter et de se donner le temps de répondre à ses consignes.

La date du 11 mai a été décidée et annoncée par le président seul. Elle se heurte aujourd'hui à d'immenses difficultés d'organisation et à un sentiment d'impréparation grandissant. La présentation du Premier Ministre n'a fait qu'accroître ce sentiment de flou. Concernant le retour des enfants à l'école, sous couvert de souplesse, l'Etat fait peser une responsabilité considérable sur les épaules des enseignants et des élus locaux. Les annonces contradictoires du Ministre de l'Education nationale et de son Premier Ministre accroissent l'incompréhension, la colère et l'inquiétude de ceux qui devront demain assumer les conséquences d'un retour à l'école trop précoce et mal préparé.

Dans ce flou, je sais l'engagement des enseignants et des agents municipaux qui mettent d'ores-et-déjà tout en oeuvre pour assurer un maximum de sécurité aux enfants qui rentreront à l'école dans des conditions que nous ne connaissons pas encore, aidés par les élus locaux, toujours en première ligne. Je sais aussi que nous saurons collectivement faire preuve de responsabilité en appliquant des mesures drastiques de distanciation sociale après le 11 mai et en faisant de notre mieux pour que le virus ne circule pas trop.

Par ailleurs, de nouvelles interrogations naissent depuis l'apparition en France, en Grande Bretagne, en Espagne et en Italie d'un syndrome proche de la version sévère du coronavirus qui frappe les enfants et nécessite leur hospitalisation en soins intensifs. A l'heure où j'écris ces lignes, personne ne sait s'il y a un lien avec le covid-19.

Le Premier Ministre a dit faire appel à la responsabilité individuelle et la conscience de chacun pour réussir ce déconfinement. Mais toutes les bonnes volontés ne suffiront pas si un cadre précis n'est pas dessiné, si les moyens ne sont pas mis à disposition et si des instructions claires et en accord avec les autorités scientifiques ne sont pas données. J'ai donc voté contre ce plan de déconfinement qui ne me paraît pas à la hauteur des enjeux qui nous font face. Je n'ai pas voté contre le déconfinement, bien sûr, mais contre l'insuffisance des moyens mis en oeuvre pour sa réussite.



Application Stopcovid : efficacité ? respect de la vie privée ?

Le mardi 28 avril, l'Assemblée nationale devait initialement débattre, sans pouvoir se prononcer par un vote, sur le traçage numérique des français au moyen de l'application StopCovid. En agissant de la sorte, le gouvernement empêchait la représentation nationale de valider ou d'invalider par un vote souverain un dispositif controversé et très possiblement couteux pour les libertés des français.

Face à la contestation des parlementaires d'opposition, le Premier Ministre a finalement choisi de « noyer le poisson » en proposant un débat global sur les mesures visant à déconfiner progressivement la population, suivi cette fois-ci d'un vote. Contre toute attente, le Premier ministre a affirmé qu'il ne serait pas question de voter sur le traçage numérique car l'application le permettant n'est pas prête. Je peux toutefois affirmer que si à l'avenir le gouvernement souhaite remettre le traçage numérique dans le lot des mesures permettant le déconfinement ou l'accompagnant, je m'y opposerai. En effet, ce dispositif est couteux pour nos libertés publiques et de nombreuses questions restent en suspens.

Elles sont autant d'inquiétudes. Selon les spécialistes, le « backtracking » ne peut être efficace que si les français sont testés massivement. Cela n'est pas le cas jusqu'alors, tandis que depuis plusieurs semaines, nos voisins européens comme l'Allemagne testent massivement, jusqu'à 500 000 personnes par semaine.

Obligatoire ou facultatif ? Notre droit ne permet pas de rendre le « backtracking » obligatoire. Il conviendrait ainsi que la totalité de la population consente à installer l'application StopCovid. Quid des 27% de la population française qui n'a pas de smartphone (essentiellement des personnes de plus de 70 ans qui constituent pourtant un public dit à risques). Le risque est donc l'inefficacité du dispositif.

Une incertitude existe quant au fait de savoir si les personnes qui installent l'application verront, ou non, les restrictions apportées à la liberté de circulation, être assouplies. Le cas échéant, cela ne manquerait pas de créer une inégalité de fait avec les personnes n'ayant pas installé l'application, et plus particulièrement avec celles qui n'ont pas de smartphone.

Les données seront-elles anonymisées ou identifiantes ? Le gouvernement n'a toujours pas répondu à cette question alors que le droit national comme européen interdit l'exploitation de données des opérateurs lorsqu'elles sont identifiantes.

Les données seront-elles conservées ? Le cas échéant, combien de temps ? La publication du code de l'application se fera-t-il sous licence libre ? Il s'agit là d'une garantie indispensable contre d'éventuels dévoiements de l'application, qui pourraient conduire, par exemple, à la collecte illégale de données personnelles.

Sans réponse à ces questions et sans que ne soient apportées de sérieuses garanties en termes de respect de la vie privée, le recours au traçage numérique ne saurait constituer une solution à la fois efficace contre l'épidémie et respectueuse des libertés publiques et ne peut pas palier aux carences des moyens mis en oeuvre pour réussir le déconfinement, en raison de stocks de matériels de protection insuffisants.

Faire remonter les problèmes

Pendant la crise, j'interpelle le Gouvernement avec mes collègues du groupe socialistes et apparentés, sur divers sujets liés à la situation actuelle :

- Courrier à la Ministre des Sports pour soutenir la situation des accompagnateurs en montagne face à la nouvelle réglementation qui touche à l'exercice de leur métier.
- Courrier à la Secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes pour demander un plan d'urgence pour les jeunes LGBT+ victimes de violences intrafamiliales.
- Courrier au directeur des Finances publiques de l'Isère pour demander la dématérialisation des signatures pour faciliter les démarches des entreprises.
- Courrier au Premier Ministre pour demander la gratuité des masques pour tous.
- Audition des Ministres de l'Economie et de l'Environnement et des Directeurs de GRT Gaz et GRDF.

J'ai également échangé avec les responsables associatifs locaux porteurs du Pacte du Pouvoir de vivre, qui proposent des solutions pour un avenir plus solidaire et respectueux de l'environnement.

Conseil national de la Montagne

La commission permanente du conseil national de la Montagne s'est réunie en visioconférence ce jeudi afin de poursuivre ses travaux malgré le confinement.

Cette réunion de travail a permis de recueillir les réflexions et suggestions pour organiser la sortie de confinement avec comme objectif la préservation de l'économie des territoires de montagne.

La fin de la saison hivernale a été particulièrement difficile pour l'activité de nos territoires et les incertitudes qui pèsent sur les conditions du déconfinement et sur la saison estivale inquiètent les professionnels de la montagne.

J'ai pu faire remonter ces inquiétudes et toutes les propositions qui m'ont été faites afin d'associer au mieux tous les acteurs de l'économie de montagne à la préparation du déconfinement.

Le Conseil national de la Montagne, présidé par Joël Giraud, saura se faire la voix de nos territoires pour peser dans les discussions avec les services de l'Etat.